



JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 OCTOBRE 1846.

IMPRIMERIE PUBLIQUE PAR MAGNIN & WASSER.
N° 118. Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

CHRONIQUE LOUISIANE.
Mardi matin, 27 octobre 1846.
Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent le second bureau municipal, nous venons d'ouvrir un second bureau. No. 13, rue du Camp, au-dessus de la Banque de Cite. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les jours, et il y devra être insérés dans le journal.

AMUSEMENTS.
GRAND CINQUE DE ST. LOUIS.
RUE DU QUARTIER, ENTRE LES RUES COBBE ET VIELLE LIGNE.